

Organisation de l'accueil des enfants au sein des Sites Extrascolaires :

Note à l'attention des parents



Conditions de participation :

Un enfant doit rester à domicile et ne peut pas fréquenter l'accueil s'il est malade ou s'il présente

- au moins l'un des symptômes majeurs suivants, d'apparition aiguë et sans autre cause évidente :
 - fièvre ($\geq 38^{\circ}\text{C}$),
 - toux,
 - difficulté respiratoire,
 - douleur thoracique,
 - perte de goût et/ou d'odorat sans cause apparente **ou**

- au moins deux des symptômes mineurs suivants, sans autre cause apparente :
 - douleurs musculaires,
 - fatigue,
 - rhinite (écoulement ou encombrement nasal),
 - maux de gorge,
 - maux de tête,
 - perte d'appétit,
 - diarrhée aqueuse **ou**

- une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique...).

Un enfant testé positif ne peut plus participer à l'accueil pendant **7 jours +** absence complète de symptômes depuis au moins 3 jours.

Port du masque et distanciation physique :

Aucune distanciation physique n'est requise entre les enfants.

La distanciation physique est cependant requise entre adultes ainsi qu'entre les accueillants et les enfants de primaire.

De façon générale, les accueillants de maternelle ne porteront pas de masque, excepté dans le cadre des situations suivantes :

- lors des contacts avec les parents et avec tout autre adulte ;
- lors des soins (bosses et bobos).

Les accueillants de primaire porteront un masque dès qu'ils seront en activité avec les enfants, excepté lors des moments en extérieur, si la distanciation physique est respectée.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants, il est laissé à l'appréciation du parent.

Lors des contacts avec les parents, la distanciation physique et le port du masque pour les adultes, sont appliqués entre les encadrants et le parent.

Organisation des arrivées et des départs :

La personne chargée d'emmener l'enfant ne doit présenter aucun symptôme de COVID-19.

Lorsqu'il vient déposer ou rechercher son enfant, **le parent porte un masque, respecte les mesures de distanciation physique et reste à l'extérieur du site d'accueil. Le parent attend à la grille du site d'accueil des écoles communales/ à la porte d'entrée du local d'accueil des écoles libres que l'accueillant vienne à sa rencontre.**

Organisation des activités

Les participants peuvent participer à plusieurs activités au cours d'une même journée (école, accueil extrascolaire, activité extrascolaire, académie, ...).

Les activités au sein du site d'accueil se dérouleront de la manière la plus « normale » et « habituelle » possible. Les enfants seront associés, de manière ludique au respect des consignes sanitaires (exemples : affichage de visuels attrayants et parlants, routine du lavage de mains en chanson, utilisation ludique de la poubelle, ...).

L'utilisation des espaces extérieurs sera privilégiée un maximum.

Le regroupement du mercredi après-midi est suspendu. L'évolution de la situation sera analysée fin du mois de septembre et les enfants des écoles libres pourront, très probablement, rejoindre les enfants des écoles communales pour les activités du mercredi après-midi dès le début du mois d'octobre.

Les informations concernant la reprise des activités extrascolaires vous parviendront prochainement.

Mesures sanitaires et d'hygiène :

Nous rappellerons régulièrement les mesures en vigueur depuis le début de la crise sanitaire :

- Toux et éternuement dans le pli du coude.
- Eviter le plus possible de se toucher la bouche, le nez ou les yeux.
- Mise à disposition et utilisation de mouchoirs à usage unique.
- Lavage fréquent des mains, au savon.

Les enfants devront se nettoyer les mains à plusieurs moments de la journée : à l'arrivée, avant et après le repas ou la prise de collation, après avoir toussé ou éternué dans leurs mains, après un moment de jeu extérieur, à chaque passage aux toilettes et au départ.

L'utilisation du gel hydro-alcoolique sera évitée autant que possible pour les enfants.

Locaux et matériel :

- Les locaux seront aérés au maximum.
- Les portes seront laissées ouvertes un maximum afin de réduire l'utilisation des poignées.
- En fin d'accueil les tables et les chaises seront désinfectées.
- Les locaux nettoyés minutieusement régulièrement en dehors de la présence des enfants.
- Les toilettes seront nettoyées et désinfectées chaque jour.

Le matériel et les jouets peuvent être échangés entre enfants. Les jouets lavables seront passés au lave-vaisselle ou lave-linge au moins une fois par semaine à 60° durant 30 minutes ou passés au désinfectant.

Si des symptômes apparaissent chez votre enfant :

Vous serez contactés par un des responsables et vous serez invités à venir chercher votre enfant le plus rapidement possible. Nous respecterons la procédure définie par le protocole « Gestion des cas ».

Pour toute question complémentaire :

Service ATL de la commune d'Ittre

serviceextrascolaire@ittre.be - 067/79.43.38